



**Mise en service de la rente  
de retraite supplémentaire**

**BATIRETRAITE PERP**

---

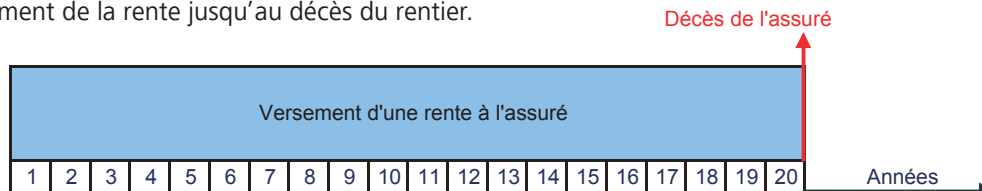


# Formes et option de rente proposées par la SMAvie BTP

## Synthèse de fonctionnement

### ■ Rente viagère « simple »

Versement de la rente jusqu'au décès du rentier.

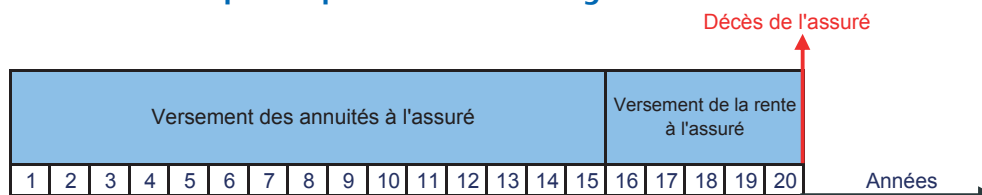


### ■ Rente viagère avec annuités garanties

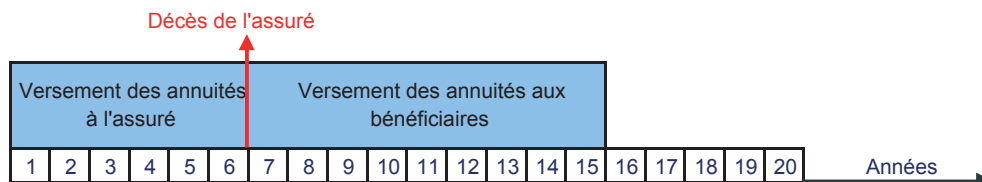
Le nombre d'annuités garanties proposées est entre 5 ans et 25 ans, par tranche de 5 ans. Toutefois, le nombre maximal d'annuités choisies ne peut excéder l'espérance de vie de l'assuré à la date de mise en service de la rente, déterminée selon les tables de génération prévues à l'article A. 132-18 du code des assurances et diminuée de cinq ans.

Pendant la période d'annuités garanties : versement de la rente à l'assuré et, en cas de décès de l'assuré, aux bénéficiaires. Si l'assuré est en vie à la fin de la période d'annuités garanties : versement de la rente jusqu'à son décès.

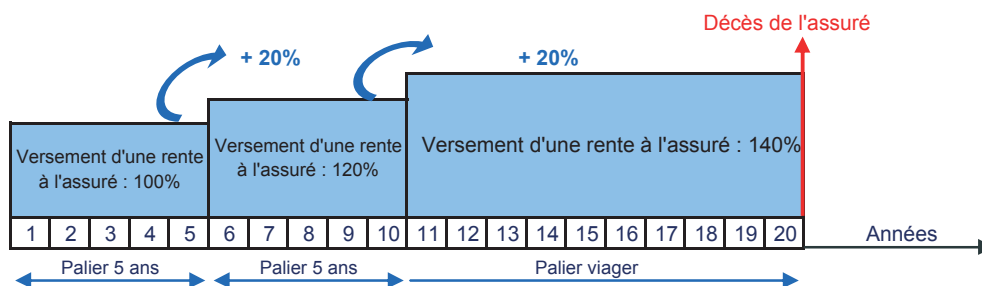
#### ① Décès de l'assuré après la période d'annuités garanties de 15 ans



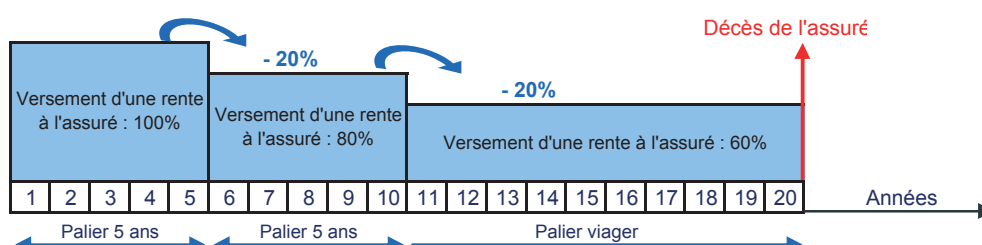
#### ② Décès de l'assuré pendant la période d'annuités garanties de 15 ans



### ■ Rente viagère croissante par paliers



### ■ Rente viagère décroissante par paliers



## Option cumulable avec n'importe quelle forme de rente

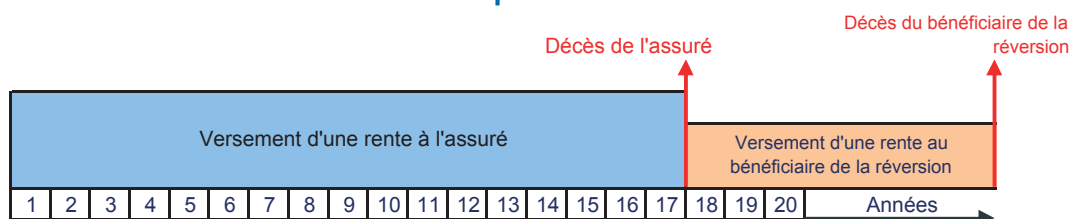
Versement d'une rente au bénéficiaire de la réversion s'il est en vie au moment où le paiement de la rente initiale s'arrête.

Le versement est effectué jusqu'au décès du bénéficiaire de la réversion. Lors de chaque versement, son montant est égal au pourcentage de réversion appliqué au montant qu'aurait eu la rente initiale si elle s'était poursuivie.

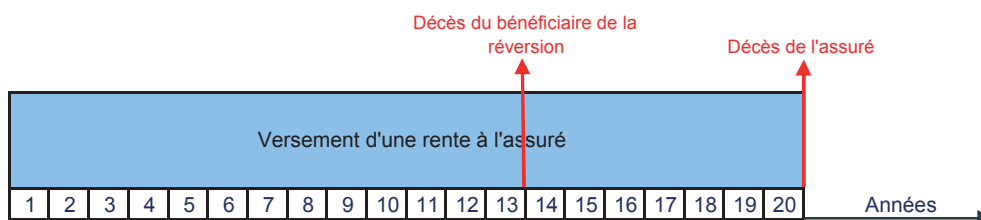
Les taux de réversion possibles vont de 10 % à 140 % par pas de 10 %.

Exemples : Option de réversion à 60 % pour une rente viagère « simple »

### 1 Décès du bénéficiaire de la réversion après l'assuré



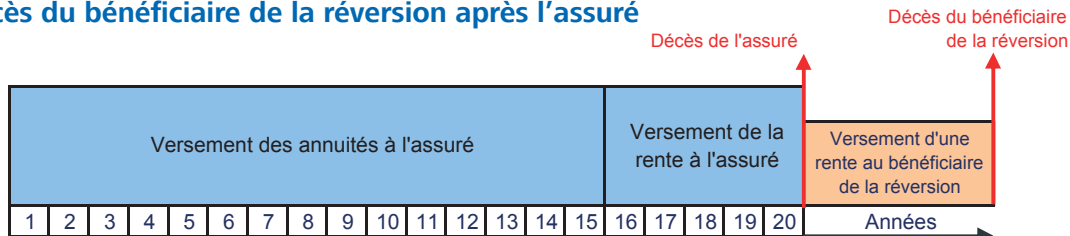
### 2 Décès du bénéficiaire de la réversion avant l'assuré



Exemples : Option de réversion à 60 % pour une rente viagère avec 15 annuités garanties

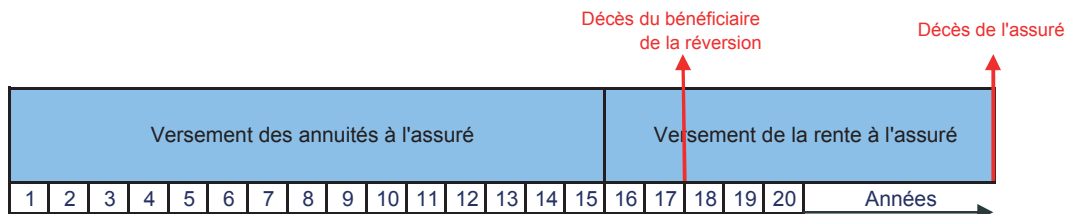
### A) Décès de l'assuré après la période d'annuités garanties

#### 1 Décès du bénéficiaire de la réversion après l'assuré

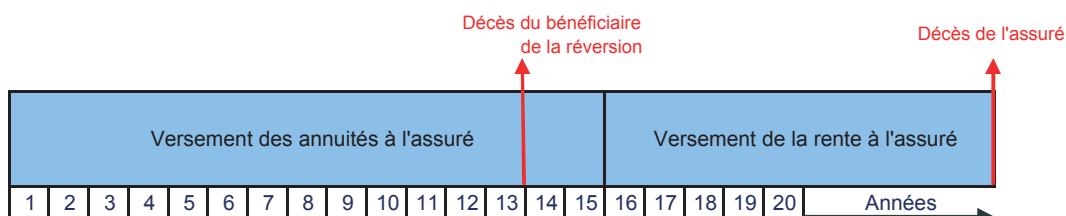


#### 2 Décès du bénéficiaire de la réversion avant l'assuré

##### ■ Après la période d'annuités garanties



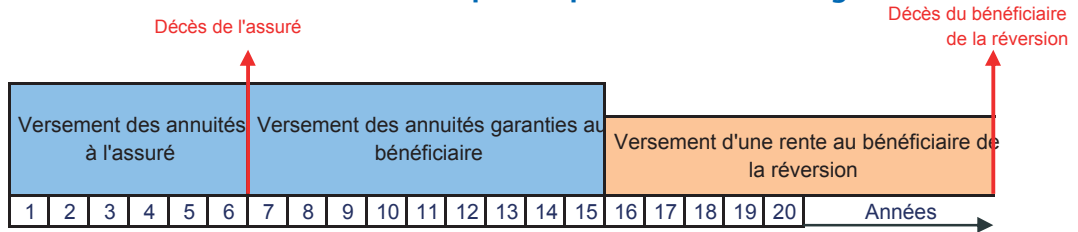
##### ■ Pendant la période d'annuités garanties



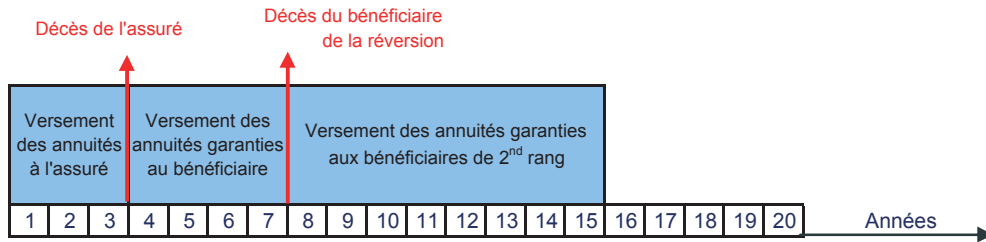
Exemples : Option de réversion à 60 % pour une rente viagère avec 15 annuités garanties (suite)

**B) Décès de l'assuré pendant la période d'annuités garanties**

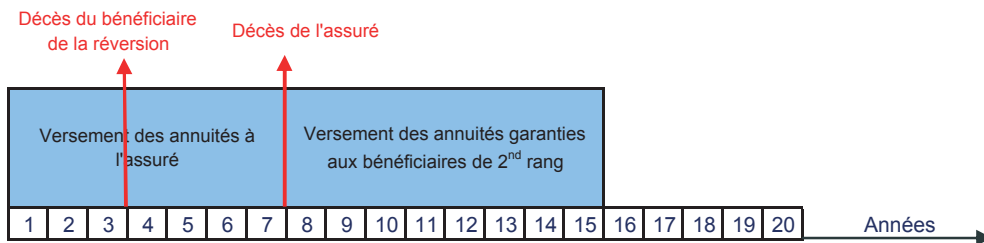
**1) Décès du bénéficiaire de la réversion après la période d'annuités garanties**



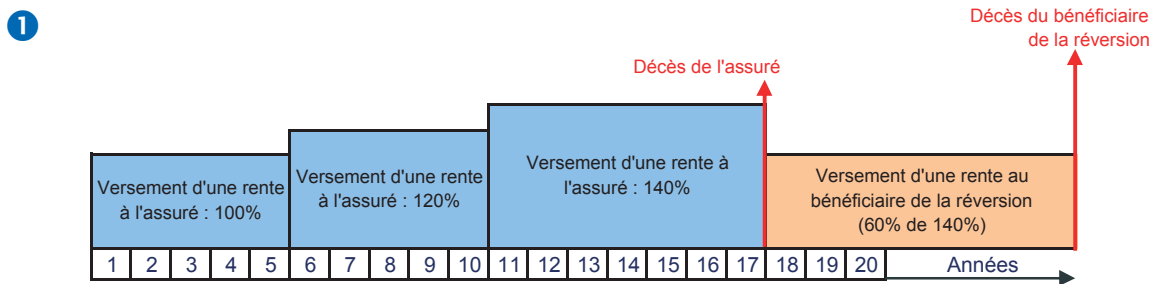
**2) Décès du bénéficiaire de la réversion (après l'assuré) pendant la période des annuités garanties**



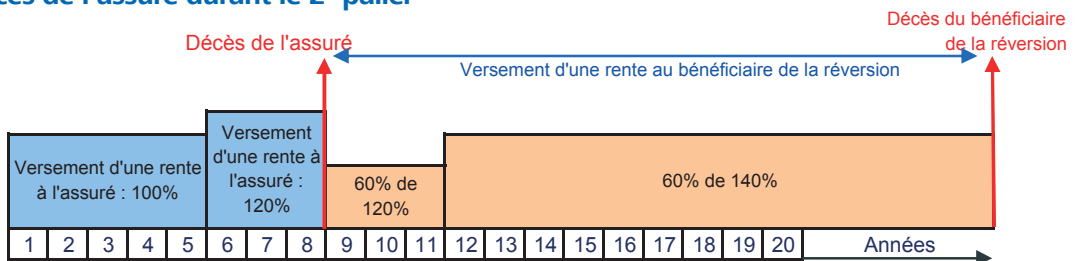
**3) Décès du bénéficiaire de la réversion (avant l'assuré) pendant la période des annuités garanties**



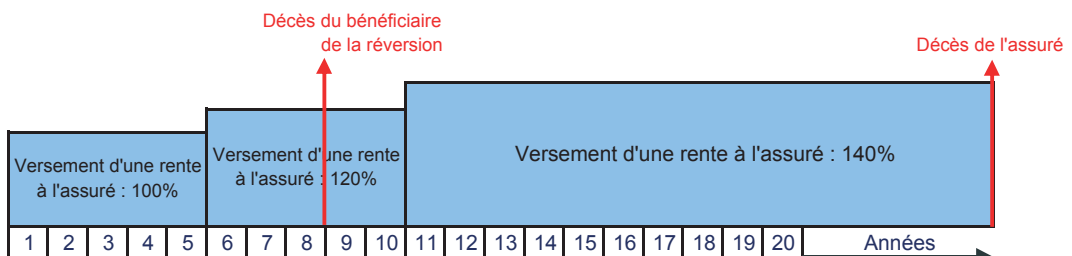
Exemples : Option de réversion à 60 % pour une rente viagère croissante par paliers



**2) Décès de l'assuré durant le 2<sup>e</sup> palier**



**3) Décès du bénéficiaire de la réversion avant celui de l'assuré**







## CHOIX DE LA FORME DE RENTE ET DES OPTIONS

A retourner au « Service Rentes » - TSA – 22571, 92894 Nanterre Cedex 9

## VOS COORDONNÉES (A REMPLIR OBLIGATOIREMENT)

Monsieur  Madame N° de sociétaire SMAvie BTP : \_\_\_\_\_

Référence du contrat : \_\_\_\_\_ Numéro de police : \_\_\_\_\_

Nom et prénom : \_\_\_\_\_ Nom de naissance : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Nationalité :  Française  Autre : \_\_\_\_\_ Résidence fiscale :  Française  Autre : \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_

Adresse mail :  personnelle \_\_\_\_\_  professionnelle \_\_\_\_\_

Cochez votre préférence de contact Mail. Ne souhaite pas être contacté(e) par mail

Téléphone :  mobile \_\_\_\_\_  personnel ou domicile \_\_\_\_\_  professionnel \_\_\_\_\_

Cochez votre préférence de contact téléphonique. Ne souhaite pas être contacté(e) par téléphone

Situation familiale :  Marié(e)  Pacsé(e)  Divorcé(e)  Veuf(ve)  Concubinage  Célibataire

Dernière activité professionnelle exercée : \_\_\_\_\_

Secteur professionnel :  Bâtiment  Travaux publics  Connexe BTP  Autre : \_\_\_\_\_

Date d'effet de la retraite du régime de base : \_\_\_\_\_

Êtes-vous une personne politiquement exposée (conformément aux articles L.561-10 et R.561-18 du Code Monétaire et Financier)\* ? :  OUI  NON

\*Personne Politiquement Exposée (PPE) : J'exerce ou ai exercé au cours des 12 derniers mois une fonction politique, juridictionnelle ou administrative ou je suis un membre direct de la famille d'une personne exerçant ou ayant exercé une telle fonction ou je suis étroitement associé(e) à une personne exerçant ou ayant exercé une telle fonction (définition prévue par les articles L.561-10 et R.561-18 du Code Monétaire et Financier).

**IMPORTANT – DISPOSITIF ANTI-BLANCHIMENT (LOI n° 90-614 du 12 juillet 1990 sur le blanchiment des capitaux)****FURNIR OBLIGATOIREMENT UNE COPIE DE LA PIÈCE D'IDENTITÉ EN COURS DE VALIDITÉ**De l'adhérent assuré :  Carte Nationale d'Identité  Passeport  Titre de séjourEn application des dispositions du Code de la Consommation, les consommateurs peuvent s'inscrire gratuitement sur le registre d'opposition au démarchage téléphonique sur [www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr). Dans ce cas, SMAvie BTP ne pourra pas les démarcher par téléphone sauf s'ils ont communiqué leur numéro de téléphone afin d'être recontactés ou sauf s'ils sont titulaires d'un contrat en vigueur auprès de SMAvie BTP.Acceptez-vous de recevoir des informations commerciales par voie électronique, des sociétés du Groupe SMA et de la SGAM BTP ?  OUI  NON

## CHOIX DE LA FORME DE LA RENTE

**Les choix indiqués ci-dessous sont définitifs.**

Afin de vous aider à faire votre choix, vous pouvez consulter le guide pratique des rentes. Vous avez également la possibilité de vous reporter aux estimations qui vous ont été envoyées ou qui peuvent vous être communiquées sur simple demande.

- JE CHOISIS UNE RENTE VIAGÈRE « SIMPLE »**
- JE CHOISIS UNE RENTE VIAGÈRE AVEC ANNUITÉS GARANTIES :**
- 5 annuités garanties
  - 10 annuités garanties
  - 15 annuités garanties
  - 20 annuités garanties
  - 25 annuités garanties

Je désigne le(s) bénéficiaire(s) des annuités garanties :

Si vous optez pour une rente avec réversion, le bénéficiaire de 1er rang des annuités garanties est celui désigné pour la réversion.

Indiquez ci-après les nom, prénom, date et lieu de naissance et adresse du bénéficiaire de 1er rang :

A défaut, indiquez ci-après les nom, prénom, date et lieu de naissance et adresse du bénéficiaire de 2nd rang :

A défaut, indiquez ci-après les nom, prénom, date et lieu de naissance et adresse du bénéficiaire de 3e rang :

à défaut les héritiers de l'assuré.

En cas de décès pendant la période des annuités garanties, votre rente sera versée au(x) bénéficiaire(s) désigné(s) ci-dessus.

- JE CHOISIS UNE RENTE VIAGÈRE CROISSANTE PAR PALIERS**
- JE CHOISIS UNE RENTE VIAGÈRE DÉCROISSANTE PAR PALIERS**

## CHOIX DES OPTIONS

*L'option proposée ci-dessous est facultative.*

### JE CHOISIS L'OPTION RÉVERSION

Au choix :  60 %  100 %  120 %  Autre taux (indiquer un taux multiple de 10 %, compris entre 10 % et 140 %) : \_\_\_\_\_ %

**Je désigne le bénéficiaire de la réversion :**

*Vous pouvez désigner librement le bénéficiaire de la réversion.*

*Indiquez ci-après les nom, prénom, date et lieu de naissance et adresse du bénéficiaire de la réversion :*

---

## REVALORISATION

*Le montant de votre retraite sera revalorisé chaque année à date anniversaire en fonction des résultats techniques et financiers. Le compte de participation aux bénéfices est établi conformément à la réglementation (notamment aux articles A. 132-10 et A. 132-16 du Code des assurances et au paragraphe 46 des statuts de la SMA vie BTP).*

## PRISE D'EFFET DE LA RENTE

*La date de prise d'effet de la rente, qui ne peut être antérieure à la date de prise d'effet de la retraite au régime obligatoire d'assurance vieillesse, est fixée en fonction de la date de réception au Siège de SMAvie BTP, de l'ensemble des pièces nécessaires à sa mise en service :*

*- pour toute réception au Siège de SMAvie BTP avant le 4ème jour ouvré précédant le dernier jour d'un mois, la date de prise d'effet de la rente au titre de l'adhésion est le 1er jour ouvré du mois suivant cette réception, sous réserve du paiement des cotisations éventuellement dues ;*

*- pour toute réception au Siège de SMAvie BTP à compter du 4ème jour ouvré précédant le dernier jour d'un mois, la date de prise d'effet de la rente au titre de l'adhésion est le 1er jour ouvré du 2e mois suivant cette réception, sous réserve du paiement des cotisations éventuellement dues.*

## PIECES A JOINDRE AU FORMULAIRE LORS DE L'ENVOI AU « Service Rentes »

- ✓ *Votre notification de retraite du régime obligatoire d'assurance vieillesse.*
- ✓ *Copie de votre pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport).*
- ✓ *En cas de réversion, copie de votre livret de famille ou copie de la pièce d'identité du bénéficiaire de la réversion si celui-ci n'est pas votre conjoint.*
- ✓ *Copie de votre attestation de carte vitale ou photocopie lisible de votre carte vitale.*
- ✓ *Relevé d'identité bancaire du compte sur lequel doit être versée la rente de retraite.*
- ✓ *Votre avis d'imposition de l'année précédente si vous êtes susceptible de bénéficier d'une exonération partielle ou totale de prélèvements sociaux (pièce non obligatoire).*

**Je déclare que ma situation familiale, professionnelle et patrimoniale, la tranche de revenus correspondant à ma situation, ainsi que les objectifs m'ayant amenés à adhérer au contrat n'ont pas changé et que les informations que j'ai communiquées préalablement à SMAvie BTP sont toujours exactes et à jour. Dans le cas contraire, je prends contact avec mon conseiller SMAvie ou je mets à jour mes données personnelles dans mon espace client sur [www.groupe-sma.fr](http://www.groupe-sma.fr) rubrique « particuliers / votre épargne ».**

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

**Informatique et libertés.** L'assureur, responsable de traitement, est amené à recueillir et traiter vos données personnelles nécessaires à la passation, gestion et exécution de votre contrat d'assurance, à la gestion de la relation commerciale ainsi qu'à l'exercice de toute obligation réglementaire. Vos données pourront être transmises à ses partenaires ou aux autorités compétentes. Vous disposez de droits que vous pouvez exercer par courrier postal au siège de l'assureur ou par mail à [delegealaprotectiondesdonnees@groupe-sma.fr](mailto:delegealaprotectiondesdonnees@groupe-sma.fr). En savoir plus sur notre site internet.

Signature du bénéficiaire de la rente précédée de la mention « lu et approuvé »

### SMAvie BTP

Société mutuelle d'assurance sur la vie du bâtiment et des travaux publics  
Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes  
Entreprise régie par le code des assurances - RCS PARIS 775 684 772  
8 rue Louis Armand CS 71201 - 75738 Paris cedex 15

[www.groupe-sma.fr](http://www.groupe-sma.fr)

**SMA**





## CHOIX DE LA FORME DE RENTE ET DES OPTIONS

A retourner au « Service Rentes » - TSA – 22571, 92894 Nanterre Cedex 9

## VOS COORDONNÉES (A REMPLIR OBLIGATOIREMENT)

Monsieur  Madame N° de sociétaire SMAvie BTP : \_\_\_\_\_

Référence du contrat : \_\_\_\_\_ Numéro de police : \_\_\_\_\_

Nom et prénom : \_\_\_\_\_ Nom de naissance : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Nationalité :  Française  Autre : \_\_\_\_\_ Résidence fiscale :  Française  Autre : \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_

Adresse mail :  personnelle \_\_\_\_\_  professionnelle \_\_\_\_\_

Cochez votre préférence de contact Mail. Ne souhaite pas être contacté(e) par mail

Téléphone :  mobile \_\_\_\_\_  personnel ou domicile \_\_\_\_\_  professionnel \_\_\_\_\_

Cochez votre préférence de contact téléphonique. Ne souhaite pas être contacté(e) par téléphone

Situation familiale :  Marié(e)  Pacsé(e)  Divorcé(e)  Veuf(ve)  Concubinage  Célibataire

Dernière activité professionnelle exercée : \_\_\_\_\_

Secteur professionnel :  Bâtiment  Travaux publics  Connexe BTP  Autre : \_\_\_\_\_

Date d'effet de la retraite du régime de base : \_\_\_\_\_

Êtes-vous une personne politiquement exposée (conformément aux articles L.561-10 et R.561-18 du Code Monétaire et Financier)\* ? :  OUI  NON

\*Personne Politiquement Exposée (PPE) : J'exerce ou ai exercé au cours des 12 derniers mois une fonction politique, juridictionnelle ou administrative ou je suis un membre direct de la famille d'une personne exerçant ou ayant exercé une telle fonction ou je suis étroitement associé(e) à une personne exerçant ou ayant exercé une telle fonction (définition prévue par les articles L.561-10 et R.561-18 du Code Monétaire et Financier).

**IMPORTANT – DISPOSITIF ANTI-BLANCHIMENT (LOI n° 90-614 du 12 juillet 1990 sur le blanchiment des capitaux)**  
**FOURNIR OBLIGATOIREMENT UNE COPIE DE LA PIÈCE D'IDENTITÉ EN COURS DE VALIDITÉ**

De l'adhérent assuré :  Carte Nationale d'Identité  Passeport  Titre de séjour

En application des dispositions du Code de la Consommation, les consommateurs peuvent s'inscrire gratuitement sur le registre d'opposition au démarchage téléphonique sur [www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr). Dans ce cas, SMAvie BTP ne pourra pas les démarcher par téléphone sauf s'ils ont communiqué leur numéro de téléphone afin d'être recontactés ou sauf s'ils sont titulaires d'un contrat en vigueur auprès de SMAvie BTP.

Acceptez-vous de recevoir des informations commerciales par voie électronique, des sociétés du Groupe SMA et de la SGAM BTP ?  OUI  NON

## CHOIX DE LA FORME DE LA RENTE

**Les choix indiqués ci-dessous sont définitifs.**

Afin de vous aider à faire votre choix, vous pouvez consulter le guide pratique des rentes. Vous avez également la possibilité de vous reporter aux estimations qui vous ont été envoyées ou qui peuvent vous être communiquées sur simple demande.

- JE CHOISIS UNE RENTE VIAGÈRE « SIMPLE »
- JE CHOISIS UNE RENTE VIAGÈRE AVEC ANNUITÉS GARANTIES :
- 5 annuités garanties
  - 10 annuités garanties
  - 15 annuités garanties
  - 20 annuités garanties
  - 25 annuités garanties

Je désigne le(s) bénéficiaire(s) des annuités garanties :

Si vous optez pour une rente avec réversion, le bénéficiaire de 1er rang des annuités garanties est celui désigné pour la réversion.

Indiquez ci-après les nom, prénom, date et lieu de naissance et adresse du bénéficiaire de 1er rang :

A défaut, indiquez ci-après les nom, prénom, date et lieu de naissance et adresse du bénéficiaire de 2nd rang :

A défaut, indiquez ci-après les nom, prénom, date et lieu de naissance et adresse du bénéficiaire de 3e rang :

à défaut les héritiers de l'assuré.

En cas de décès pendant la période des annuités garanties, votre rente sera versée au(x) bénéficiaire(s) désigné(s) ci-dessus.

- JE CHOISIS UNE RENTE VIAGÈRE CROISSANTE PAR PALIERS
- JE CHOISIS UNE RENTE VIAGÈRE DÉCROISSANTE PAR PALIERS

## CHOIX DES OPTIONS

*L'option proposée ci-dessous est facultative.*

### JE CHOISIS L'OPTION RÉVERSION

Au choix :  60 %  100 %  120 %  Autre taux (indiquer un taux multiple de 10 %, compris entre 10 % et 140 %) : \_\_\_\_\_ %

**Je désigne le bénéficiaire de la réversion :**

*Vous pouvez désigner librement le bénéficiaire de la réversion.*

*Indiquez ci-après les nom, prénom, date et lieu de naissance et adresse du bénéficiaire de la réversion :*

---

## REVALORISATION

*Le montant de votre retraite sera revalorisé chaque année à date anniversaire en fonction des résultats techniques et financiers. Le compte de participation aux bénéfices est établi conformément à la réglementation (notamment aux articles A. 132-10 et A. 132-16 du Code des assurances et au paragraphe 46 des statuts de la SMA vie BTP).*

## PRISE D'EFFET DE LA RENTE

*La date de prise d'effet de la rente, qui ne peut être antérieure à la date de prise d'effet de la retraite au régime obligatoire d'assurance vieillesse, est fixée en fonction de la date de réception au Siège de SMAvie BTP, de l'ensemble des pièces nécessaires à sa mise en service :*

*- pour toute réception au Siège de SMAvie BTP avant le 4ème jour ouvré précédant le dernier jour d'un mois, la date de prise d'effet de la rente au titre de l'adhésion est le 1er jour ouvré du mois suivant cette réception, sous réserve du paiement des cotisations éventuellement dues ;*

*- pour toute réception au Siège de SMAvie BTP à compter du 4ème jour ouvré précédant le dernier jour d'un mois, la date de prise d'effet de la rente au titre de l'adhésion est le 1er jour ouvré du 2e mois suivant cette réception, sous réserve du paiement des cotisations éventuellement dues.*

## PIECES A JOINDRE AU FORMULAIRE LORS DE L'ENVOI AU « Service Rentes »

- ✓ *Votre notification de retraite du régime obligatoire d'assurance vieillesse.*
- ✓ *Copie de votre pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport).*
- ✓ *En cas de réversion, copie de votre livret de famille ou copie de la pièce d'identité du bénéficiaire de la réversion si celui-ci n'est pas votre conjoint.*
- ✓ *Copie de votre attestation de carte vitale ou photocopie lisible de votre carte vitale.*
- ✓ *Relevé d'identité bancaire du compte sur lequel doit être versée la rente de retraite.*
- ✓ *Votre avis d'imposition de l'année précédente si vous êtes susceptible de bénéficier d'une exonération partielle ou totale de prélèvements sociaux (pièce non obligatoire).*

Je déclare que ma situation familiale, professionnelle et patrimoniale, la tranche de revenus correspondant à ma situation, ainsi que les objectifs m'ayant amenés à adhérer au contrat n'ont pas changé et que les informations que j'ai communiquées préalablement à SMAvie BTP sont toujours exactes et à jour. Dans le cas contraire, je prends contact avec mon conseiller SMAvie ou je mets à jour mes données personnelles dans mon espace client sur [www.groupe-sma.fr](http://www.groupe-sma.fr) rubrique « particuliers / votre épargne ».

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

**Informatique et libertés.** L'assureur, responsable de traitement, est amené à recueillir et traiter vos données personnelles nécessaires à la passation, gestion et exécution de votre contrat d'assurance, à la gestion de la relation commerciale ainsi qu'à l'exercice de toute obligation réglementaire. Vos données pourront être transmises à ses partenaires ou aux autorités compétentes. Vous disposez de droits que vous pouvez exercer par courrier postal au siège de l'assureur ou par mail à [delequealaprotectiondesdonnees@groupe-sma.fr](mailto:delequealaprotectiondesdonnees@groupe-sma.fr). En savoir plus sur notre site internet.

Signature du bénéficiaire de la rente précédée de la mention « lu et approuvé »

### SMAvie BTP

Société mutuelle d'assurance sur la vie du bâtiment et des travaux publics  
Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes  
Entreprise régie par le code des assurances - RCS PARIS 775 684 772  
8 rue Louis Armand CS 71201 - 75738 Paris cedex 15

[www.groupe-sma.fr](http://www.groupe-sma.fr)

**SMA**